

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 01 : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE**, Mme Geneviève KIEFER, secrétaire de séance.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025



Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 02 : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 2 JUILLET ET DU 9 DECEMBRE 2024**

Les procès-verbaux des séances du 2 juillet et du 9 décembre 2024 ont été transmis par mél du 28 mars 2025.

En l'absence d'observations, le Président soumet ces procès-verbaux à l'approbation des membres.

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2024  
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2024.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 03 : INFORMATION RELATIVE A L'HOMMAGE RENDU AU MAIRE DECEDE DE FORT LOUIS**

Le Président informe les membres du Comité Directeur qu'il avait pris attache avec les Maires de Leutenheim et Neuhaeusel, lors du décès de M. COUSANDIER et qu'ils s'étaient entendus sur la publication d'une annonce mortuaire commune et de l'acquisition d'une gerbe avec prise en charge par le SIVU RPU.

L'annonce mortuaire s'est élevée à 199,20 € et la gerbe à 120,00 €.

Le Comité Directeur,  
**PREND ACTE** de ces informations.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

-oOo-

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRILOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 04 : DECISION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DE L'ECOLE POUR DES SORTIES ET VOYAGES**

Le Président rappelle le principe retenu par le Comité directeur pour le versement de subventions pour les activités scolaires :

- 2 € par élève et par jour + 1 € par élève s'il y a un hébergement spécifique  
La somme obtenue est majorée de 10% pour l'aide sociale, (les enseignants en responsabilité de la sortie utilisent cette somme pour subventionner plus largement la sortie d'enfants dont la famille rencontre des difficultés financières)
- Sorties ski : 2 € par élève par sortie dans la limite de 5 sorties
- Piscine : prise en charge totale - versement d'un acompte année scolaire N correspondant à 75% du coût piscine de l'année scolaire N-1.

Il rappelle ensuite les subventions accordées et déjà versées à l'école pour l'année scolaire 2024/2025 (montant total de 2 469,60 €) :

- Acompte piscine 2024/2025 (subvention versée en 2023/2024 = 2 624 € X 75%)  
Subvention versée (acompte) = **1 968,00 €**
- Sorties au cinéma – festival Augenblick  
Le 14/11/24 classes de CP bilingues et CE1 monolingues :  
Subvention versée = **83,60 €**  
Le 19/11/24 classes de CE1 bilingues, CE2-CM1 bilingues, CM1-CM2 bilingues :  
Subvention versée = **136,40 €**
- Sortie Opéra National du Rhin (Les 3 brigands de T. UNGERER) le 28/11/2024 classes de CE1 monolingues, CE1 bilingues :  
Subvention versée = **88,00 €**

- Sortie ciné-concert au Céram de Soufflenheim le 02/12/2024 classes de CE2 monolingues et CM1/CM2 bilingues :  
Subvention versée = **81,40 €**
- Sortie Orchestre philharmonique de Strasbourg le 03/10/2024 classes de CM2 monolingues, CM1-CM2 monolingues  
Subvention versée = **112,20 €**

Il souligne la participation financière de l'Association des parents d'élèves à ces sorties (entre 13 et 18 % environ du coût). Il remercie vivement les parents engagés qui par leurs actions favorisent les sorties scolaires et allègent la contribution financière de l'ensemble des familles.

Depuis la dernière séance du Comité directeur du 9 décembre 2024, l'école a fait parvenir de nouvelles demandes de subvention pour un montant total estimé à 1 254,00 € :

- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 3 au 5 mars 2025 pour les 44 élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 bilingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 44 \text{ élèves} + 10 \% = 387,20 \text{ €}$
- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 12 au 14 mars 2025 pour les 48 élèves des classes de CP bilingue, CE1 bilingue et CE2 monolingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 48 \text{ élèves} + 10 \% = 422,40 \text{ €}$
- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 10 au 12 mars 2025 pour les 40 élèves des classes de CP monolingue et CE1 monolingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 40 \text{ élèves} + 10 \% = 352,00 \text{ €}$
- Visite du château du Fleckenstein le 26 juin 2025 pour les 42 élèves des classes de CP monolingue et CE1 monolingue  
Montant subvention estimée :  $2 \text{ €} \times 42 \text{ élèves} + 10 \% = 92,40 \text{ €}$ .

Une demande de subvention est également parvenue pour une classe transplantée à Verneuil sur Vienne du 16 au 20 juin 2025 pour la classe de CM2 (25 élèves).

Le Président propose qu'une enveloppe exceptionnelle d'un montant de 1 500,00 € soit prévue pour ce voyage au vu de la dynamique d'échanges engagée entre notre école et celle de Verneuil et dans le cadre de notre devoir de mémoire de l'« histoire » partagée entre nos populations locales et celles du Limousin lors de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

L'école élémentaire A. Weckmann avait été accueillie en 2018 à Verneuil sur Vienne et l'année scolaire passée une classe de Verneuil sur Vienne avait passé une semaine à Roeschwoog.

Entendu l'exposé du Président

Vu la délibération du Comité directeur du 9 juillet 2020 fixant les principes de versement et montants d'aides financières pour les voyages et les sorties thématiques des élèves de l'école André Weckmann,

Vu la décision du Comité directeur de révision des principes de versement et montants d'aides financières pour les voyages et les sorties thématiques des élèves de l'école André Weckmann et les critères et modalités retenus en séance du 27 septembre 2022

Vu les demandes d'aide financière de l'école pour les projets et activités de l'année scolaire 2024/2025

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** le versement d'une participation financière à la caisse de l'école André Weckmann pour les activités décrites ci-dessous :

- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 3 au 5 mars 2025 pour les 44 élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 bilingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 44 \text{ élèves} + 10 \% = 387,20 \text{ €}$
- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 12 au 14 mars 2025 pour les 48 élèves des classes de CP bilingue, CE1 bilingue et CE2 monolingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 48 \text{ élèves} + 10 \% = 422,40 \text{ €}$
- Classe verte à Neuwiller-lès-Saverne du 10 au 12 mars 2025 pour les 40 élèves des classes de CP monolingue et CE1 monolingue  
Montant subvention estimée :  $(2 \text{ €} \times 3 \text{ jours}) + (1 \text{ €} \times 2 \text{ nuitées}) \times 40 \text{ élèves} + 10 \% = 352,00 \text{ €}$

- Visite du château du Fleckenstein le 26 juin 2025 pour les 42 élèves des classes de CP monolingue et CE1 monolingue

Montant subvention estimée :  $2 \text{ €} \times 42 \text{ élèves} + 10 \% = 92,40 \text{ €}$

Le montant de la participation sera adapté au nombre d'élèves ayant effectivement participé à la sortie.

**DECIDE** le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 1 500,00 € à la caisse de l'école André Weckmann pour le voyage du 16 au 20 juin 2025 (classe de CM2 de 25 élèves).

Le montant de la participation sera adapté au nombre d'élèves ayant effectivement participé à la sortie et ne pourra pas dépasser les 1 500,00 €.

**AUTORISE** le Président à signer les conventions de financement associées.

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025



Le Président,  
Michel LORENTZ

La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
A VOCATION UNIQUE  
Regroupement Pédagogique de l'UFFRIED**

--oOo--

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DIRECTEUR  
Séance du 8 avril 2025 à 19 h 30  
A la Mairie de Roeschwoog**

Convocation le : 28 mars 2025

Membres élus .....	: 13	<u>Sous la présidence de M. Michel LORENTZ, Président</u>
Membres en fonction .....	: 13	<u>En présence de :</u>
Membres présents.....	: 11	ANTONI Marc, KRIOFF Sébastien, Vice-Présidents, BALBIERER Nadia, CAMOLLI Brigitte, KIEFER Geneviève, LIEBGOTT Laurence (suppléant), MACHRIS Véronique, MITTELHAEUSER Anne, PETER Raphaël, SCHMITT Yannick, WEBER Jean-Louis (suppléant prenant part au vote),
Absents avec Procurations :	0	<u>Absents excusés :</u> HUBER Christelle, KLEINKLAUS Céline (suppléée par WEBER Jean-Louis), OPFERMANN Laura (suppléant), WUST Michaël
Absents .....	: 2	<u>Etait en outre présent(e) :</u> HOLTZMANN Béatrice, DGS de la commune de Roeschwoog M. WOLFF Rémy, adjoint au Maire de Fort-Louis

**OBJET : DELIBERATION 2025/04/08 – 05 : DECISION DE REMPLACEMENT DE MATERIEL INFORMATIQUE**

L'école avait signalé fin d'année 2024 la défaillance d'un certain nombre d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs / TBI.

Un diagnostic informatique a été établi courant janvier 2025 par la Société Express Dépannage PC pour ce qui concerne les ordinateurs des 9 salles de classe.

7 ordinateurs portables dans les salles de classes sont anciens et nécessiteraient une intervention ou un remplacement.

Leur mise à niveau à minima s'élève à environ 275,00 € TTC par ordinateur sans garantie de durée de fonctionnement (les cartes mères étant datées).

Le coût d'acquisition de 7 nouveaux ordinateurs avec leur installation est estimé à 6 045,00 € HT.

Les enseignantes ont demandé à pouvoir disposer de packs « office » Windows sur leurs postes. Les écoles élémentaires ne bénéficient pas d'une gratuité pour ces packs. Le coût d'abonnement annuel estimé d'un pack office est d'environ 150 € HT par poste.

Un pack « libre office » gratuit pourrait être installé sur chaque ordinateur.

2 vidéoprojecteurs seraient à remplacer à minima, pour un coût estimé à 3 881,42 € HT soit 4 657,70 € TTC.

Il est proposé au Comité directeur de prévoir les crédits au budget de l'exercice 2025, à minima, pour le remplacement de 7 ordinateurs portables dans les salles de classe et le remplacement de 2 vidéoprojecteurs.

Le Comité directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le remplacement de 7 ordinateurs portables dans les salles de classe équipés de packs « libre office » et le remplacement de vidéoprojecteurs le nécessitant.  
Les crédits ainsi qu'une provision seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

**Pour extrait conforme**

Roeschwoog, le 22 avril 2025

Le Président,  
Michel LORENTZ



La Secrétaire de séance,  
Geneviève KIEFER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Geneviève KIEFER".